



Délégation de tâches

sur le portail viageo.ch

Ce document permet à une structure (le déléguant, ex. commune) de désigner un délégataire (ex. bureau privé) qui pourra agir en leur nom sur le portail viageo.ch en précisant la nature des tâches autorisées.

<i>Déléguant</i>	<i>Délégataire</i>
Raison sociale	Raison sociale
Adresse	Adresse
NPA - Localité	NPA - Localité
Tél.	Tél.
Email	Email
Personne de contact	Personne de contact

Engagements :

Article 1 : Le déléguant délègue au délégataire la gestion des autorisations de commandes en son nom (le délégataire sera notifié quelque soit l'auteur de la commande faite au nom du déléguant).

Oui

La déléguant souhaite néanmoins être notifiée à chaque commande et conserve son droit de gestion des autorisations de commande en son nom.

Non

Le déléguant n'autorise pas le délégataire à gérer les autorisations de commande en son nom.

Article 2 : Le déléguant autorise le délégataire à gérer la diffusion de ses géodonnées sur viageo.ch (référencement et transmission des géodonnées).

Oui

Les deux parties sont membres de l'ASIT et s'acquittent de la cotisation adaptée à leur statut (Membre Fournisseur pour le déléguant).

Non

Le déléguant n'autorise pas le délégataire à gérer la diffusion de ses géodonnées sur viageo.ch

Les parties attestent avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation de la plateforme viageo.ch et s'engagent à les respecter. Tout changement d'information devra être communiqué par écrit à l'ASIT.

<p>Le déléguant <i>(tampon et signatures)</i></p> <p>Date :</p>	<p>Le délégataire <i>(tampon et signature)</i></p> <p>Date :</p>
---	--